



J'ai souhaité créer mon entreprise afin d'être indépendante et pour pouvoir vivre de ma création (bijoux et objets en céramique).



Les freins rencontrés à la création de mon entreprise étaient les suivants :

- Le manque de formation adaptée à la création de l'entreprise dans les domaines administratifs, juridiques et comptables.
- Il me fallait un n° SIRET pour faire les salons et les achats de matériels professionnels auprès des fournisseurs.

La couveuse Native m'a apporté un appui technique au niveau comptable et administratif en général. J'ai également suivi des formations au niveau du développement personnel comme la gestion du stress, coaching vocal mais aussi sur comment développer son réseau. Le contrat Cape me permet de continuer de toucher les minima sociaux tout en lançant mon activité.

Avec l'aide financière de la Cagnotte, j'ai pu acquérir un ordinateur adapté à ma profession, du matériel pour les salons, me constituer un fond de stock de matières premières et mes outils de communication.

Dans le PLES, j'ai développé un relationnel avec des créateurs d'entreprises du domaine artistique également ce qui permet des échanges enrichissants.

Suivi par un expert : m'a apporté un soutien supplémentaire au niveau technique mais également une vision sous un autre angle de mon expert qui n'est pas du domaine artistique. Cela me permet de faire le point sur le mois écoulé et les objectifs à réaliser pour le mois suivant- de façon plus objective.